

***DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE
SERVICE DES FORMATIONS
SOUS DIRECTION DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES***

**BEP ELEEC
Électrotechnique Énergie
Équipements Communicants**

**Version actée en Sous commission de la 3^e CPC
du 9 janvier 2008**

BEP ELEEC **Électrotechnique Énergie** **Équipements Communicants**

RÉFÉRENTIEL **DES ACTIVITÉS** **PROFESSIONNELLES**

SOMMAIRE

1 - CHAMP D'ACTIVITE

2 - DESCRIPTION DES FONCTIONS

3 - DESCRIPTION DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

PREAMBULE :

Le diplôme du BEP Electrotechnique - Energie – Equipements communicants (ELEEC) valide un ensemble de connaissances et de compétences générales et professionnelles de niveau V, intégrées dans le référentiel du Baccalauréat Professionnel Electrotechnique - Energie – Equipements communicants (ELEEC)

1 - CHAMP D'ACTIVITE

Le titulaire du BEP ELEEC intervient sur des ouvrages électriques intégrant le transport et l'utilisation de l'énergie électrique ainsi que les flux d'informations. Il doit être capable d'assurer les activités relatives à la préparation et l'organisation de son travail, la réalisation de tout ou partie d'un ouvrage électrique et sa mise en service en intégrant les aspects relationnels, économiques et sécuritaires. Ses compétences devront lui permettre, **en tant qu'exécutant électricien**, de mener ces activités dans des entreprises artisanales, ou des petites et moyennes entreprises, ou des grands groupes (publiques ou privées) des secteurs du génie électrique.

Leurs secteurs d'activités sont :

- L'industrie ;
- L'habitat ;
- Les services ;
- Le tertiaire ;
- Les travaux publics ;
- Les équipements publics.

Le titulaire du BEP ELEEC est un exécutant, formé au niveau d'habilitation B1V ; il travaille sous ordre et sous contrôle.

2 - DESCRIPTION DES FONCTIONS

F1 FONCTION ORGANISATION - PREPARATION

- A 1-1 : utiliser, sur tous supports, les schémas et les descriptifs concernant l'opération.
- A 1-2 : appliquer les consignes verbales et/ou écrites des tâches proposées.
- A 1-3 : préparer le poste de travail, vérifier l'outillage et les matériels nécessaires à l'activité.
- A 1-4 : prendre en compte le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) et l'environnement de travail, au niveau de l'exécution.
- A 1-5 : réaliser la préparation, l'intégration, l'assemblage et l'interconnexion des constituants d'un système ou d'un équipement en suivant des procédures détaillées.
- A 1-6 : réaliser les éventuels tests de préparation et vérifier la conformité en suivant des procédures détaillées.

F2 FONCTION REALISATION

- A 2-1 : participer à la préparation sur site.
- A 2-2 : identifier les éléments, les conducteurs et les supports de communication.
- A 2-3 : implanter, poser les appareils et les matériels.
- A 2-4 : façonner des canalisations, des supports.
- A 2-5 : réaliser des activités de câblage et de raccordement en suivant des procédures détaillées.

F3 FONCTION MISE EN SERVICE

- A 3-1 : vérifier la concordance avec le dossier de réalisation.
- A 3-2 : régler, paramétrer et configurer les différents organes de l'installation en suivant des procédures détaillées.
- A 3-3 : réaliser des activités de test, de vérification et de contrôle en suivant des procédures détaillées.
- A 3-4 : participer à la réception de l'équipement ou de l'installation.

F4 FONCTION COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- A 4-1 : respecter les consignes orales et/ou écrites.
- A 4-2 : rendre compte oralement et par écrit.
- A 4-3 : adopter une posture en conformité avec les exigences de la profession (attitude et tenue).

3 - DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

**FONCTION 1 :
ORGANISATION - PREPARATION**

**A 1-1 : utiliser sur tous supports, les schémas et les
descriptifs concernant l'opération.**

DESCRIPTION

Identifier les éléments essentiels d'un schéma électrique, de documents d'implantation mécaniques et architecturaux.
Exploiter une notice descriptive relative à un système ou un équipement.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les schémas et les descriptifs en lien avec l'opération à réaliser (documents papier, fichiers numériques).
Les catalogues constructeurs, les guides, les normes.

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Les éléments essentiels des schémas sont identifiés.
Les documents nécessaires à la réalisation des opérations sont correctement exploités.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 1 :
ORGANISATION - PREPARATION**

**A 1-2 : appliquer les consignes verbales et/ou écrites des
tâches proposées**

DESCRIPTION

Prendre connaissance des consignes.
Renseigner une fiche descriptive d'une activité.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les consignes orales (hiérarchie, collaborateur, donneur d'ordres).
Les consignes écrites (hiérarchie, collaborateur, donneur d'ordres).
Le support des fiches descriptives (papier ou numérique).
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

La synthèse des consignes est parfaitement renseignée.
La procédure est respectée.
Le compte-rendu est parfaitement renseigné.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FUNCTION 1 :
ORGANISATION - PREPARATION**

A 1-3 : préparer le poste de travail, vérifier l'outillage et les matériels nécessaires à l'activité.

DESCRIPTION

Lire et décoder un bon de commande et/ou de livraison.
Rassembler l'outillage et les matériels en vue de l'intervention.
Vérifier la liste du matériel en vue de l'intervention.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les bons de commande et/ou de livraison.
La procédure d'intervention.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).
L'outillage et les matériels.

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Le matériel est complet en vue de l'intervention.
L'outillage est fonctionnel.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 1 :
ORGANISATION - PREPARATION**

A 1-4 : prendre en compte le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) et l'environnement de travail, au niveau de l'exécution

DESCRIPTION

Prendre connaissance et comprendre le PPSPS.
Prendre en compte l'environnement de travail.
Respecter les procédures.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Le PPSPS.
Les contraintes de l'environnement de travail.
La procédure d'intervention.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

La préparation de l'exécution a été réalisée en appliquant le PPSPS et en prenant en compte l'environnement de travail.
Les procédures sont respectées.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 1 :
ORGANISATION - PREPARATION**

A 1-5 : réaliser la préparation, l'intégration, l'assemblage et l'interconnexion des matériels d'un système ou équipement en suivant des procédures détaillées

DESCRIPTION

Prendre connaissance de la procédure de préparation.
Préparer les matériels.
Intégrer, assembler et interconnecter les matériels.
Effectuer les contrôles qualité associés.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

La procédure, la nomenclature des matériels nécessaires, les schémas d'interconnexion, les notices d'utilisation.
Les équipements et les outillages nécessaires au respect de la procédure.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

La préparation, l'intégration, l'assemblage et l'interconnexion sont réalisés.
La procédure est respectée.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 1 :
ORGANISATION - PREPARATION**

A 1-6 : réaliser les éventuels tests de préparation et vérifier la conformité en suivant des procédures détaillées

DESCRIPTION

Prendre connaissance de la procédure de test.
Préparer les matériels.
Effectuer les contrôles associés.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

La procédure, les schémas, les notices d'utilisation et d'interconnexion, la nomenclature des matériels.
Les équipements de test et de contrôle, les outillages nécessaires au respect de la procédure.
Les équipements à tester.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Les tests de préparation et de mise en conformité sont réalisés.
La procédure est respectée.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 2 :
REALISATION**

A 2-1 : participer à la préparation sur site

DESCRIPTION

Prendre connaissance de la procédure.
S'assurer que toutes les conditions de la mise en place de l'installation sont présentes (sources d'énergie, réseaux de communication).
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

La procédure d'installation, la description de l'environnement de travail, les notices, les plans, les schémas, la nomenclature.
Les équipements et les outillages nécessaires au respect de la procédure.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Activité participative encadrée.

Résultats attendus

La participation à la préparation est effective.
La procédure est respectée.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 2 :
REALISATION**

**A 2-2 : identifier les éléments, les conducteurs et les supports
de communication**

DESCRIPTION

Prendre connaissance du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et des plans d'exécution.
Repérer les éléments de l'environnement de travail.
Respecter les règles de sécurité.
Identifier les éléments (couleur, marquage, test).
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les documents prescriptifs : CCTP et plans d'exécution.
Les équipements et les outillages.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Activité participative encadrée.

Résultats attendus

Les éléments, les conducteurs et les supports de transmission sont correctement identifiés.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 2 :
REALISATION**

A 2-3 : implanter, poser les appareils et les matériels

DESCRIPTION

Prendre connaissance du CCTP, des plans d'exécution, des règles de l'art.
Repérer les éléments de l'environnement de travail.
Repérer les contraintes de réalisation.
Respecter les règles de sécurité.
Implanter et poser les appareils et les matériels.
Effectuer les contrôles associés.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les documents prescriptifs : CCTP, plans d'exécution, règles de l'art.
Les équipements et outillages.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

L'implantation et la pose sont réalisées dans les règles de l'art.
Le plan d'exécution et les règles de l'art sont respectés.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 2 :
REALISATION**

A 2-4 : façonner des canalisations, des supports

DESCRIPTION

Prendre connaissance du CCTP, des plans d'exécution, des règles de l'art.
Prendre connaissance de l'environnement de travail.
Façonner des canalisations et des supports.
Effectuer les contrôles associés.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les documents prescriptifs : CCTP, plans d'exécution, règles de l'art.
Les équipements et les outillages.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Le façonnage est réalisé en respectant les documents prescriptifs.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 2 :
REALISATION**

**A 2-5 : réaliser des activités de câblage et de raccordement en
suivant des procédures détaillées**

DESCRIPTION

Prendre connaissance de la procédure.
Câbler les équipements en respectant les règles de l'art.
Raccorder les supports de transmission en respectant les règles de l'art.
Respecter les règles de sécurité.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

La procédure, les schémas d'implantation et de raccordement, la nomenclature des équipements.
Les équipements et les outillages nécessaires au respect de la procédure.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Les activités de câblage et de raccordement sont réalisées conformément aux prescriptions.
La procédure est respectée.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 3 :
MISE EN SERVICE**

A 3-1 : vérifier la concordance avec le dossier de réalisation

DESCRIPTION

Prendre connaissance du dossier de réalisation.
Elaborer un plan de contrôle de la réalisation.
Effectuer le contrôle de conformité de la réalisation.
Respecter les règles de sécurité.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Le dossier de réalisation.
Les équipements et les outillages nécessaires à l'activité.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Le document de comparaison est élaboré par l'intervenant.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 3 :
MISE EN SERVICE**

**A 3-2 : régler, paramétrer et configurer les différents organes
de l'installation en suivant des procédures détaillées**

DESCRIPTION

Prendre connaissance des consignes et/ou des procédures de mise en service.
Prendre connaissance des résultats attendus.
Régler les équipements.
Mettre sous tension.
Paramétrer les équipements.
Vérifier le bon fonctionnement, ajuster les réglages et les paramétrages.
Respecter les règles de sécurité.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les consignes et/ou les procédures de mise en service, la notice de mise en service, la nomenclature des équipements.
Les équipements et les outillages nécessaires au respect de la procédure.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Les différents organes de l'installation sont réglés, paramétrés et configurés.
La procédure est respectée.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 3 :
MISE EN SERVICE**

**A 3-3 : réaliser des activités de test, de vérification et de
contrôle en suivant des procédures détaillées**

DESCRIPTION

Prendre connaissance des consignes et/ou des procédures de test.
Prendre connaissance des résultats attendus.
Réaliser les tests.
Vérifier la conformité des tests.
Respecter les règles de sécurité.
Renseigner le compte-rendu.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les consignes et/ou procédure de test, les notices, les plans, les schémas, la nomenclature.
Equipements et outillages nécessaires au respect de la procédure.
Le support du compte rendu (papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Les activités de test et de vérification sont réalisées dans le respect des procédures.
Le compte-rendu est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 3:
MISE EN SERVICE**

A 3-4 : participer à la réception de l'équipement ou de l'installation

DESCRIPTION

Prendre connaissance de la procédure de réception.
Utiliser l'installation en présence du client.
Faire utiliser l'installation par le client.
Renseigner, si nécessaire, une fiche de compte-rendu de recette.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

La procédure de réception.
Le compte-rendu de réception.

Autonomie et responsabilité

Activité participative dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

La démonstration est correctement effectuée.
Le compte-rendu de réception est renseigné avec précision.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 4:
COMMUNICATION
PROFESSIONNELLE**

A 4-1 : respecter les consignes orales et/ou écrites

DESCRIPTION

Prendre connaissance des consignes orales et/ou écrites.
Appliquer les consignes orales et / ou écrites.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les consignes orales.
Les consignes écrites : documents papier et numérique.

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Les consignes orales et/ou écrites sont respectées.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 4:
COMMUNICATION
PROFESSIONNELLE**

A 4-2 : rendre compte oralement et par écrit

DESCRIPTION

Rendre compte et informer par oral et par écrit sa hiérarchie, les membres de l'équipe, le donneur d'ordres.

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Les outils permettant la communication écrite et orale.
Le support de communication écrite (document papier ou numérique).

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure.

Résultats attendus

Les comptes-rendus oraux et écrits sont compréhensibles et soignés.
Les règles de communication sont respectées.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

**FONCTION 4:
COMMUNICATION
PROFESSIONNELLE**

A 4-3 : adopter une posture en conformité avec les exigences de la profession (attitude et tenue)

DESCRIPTION

Respecter le règlement intérieur de l'entreprise.
Adopter un comportement respectueux (présentation, sociabilité).
Adopter une attitude professionnelle (respect des règles de sécurité, sens de l'organisation, rigueur, travail en équipe).

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

Le règlement intérieur de l'entreprise.
Les vêtements et les équipements individuels propres à l'activité professionnelle.

Autonomie et responsabilité

Totales dans le périmètre de la procédure

Résultats attendus

L'attitude et la tenue sont conformes aux exigences de la profession.

Les impératifs de santé et de sécurité au travail, intégrant les risques d'origine électrique et le respect de l'environnement, sont pris en compte dans chaque activité.

BEP ELEEC **Électrotechnique Énergie** **Équipements Communicants**

RÉFÉRENTIEL **DE CERTIFICATION DU** **DOMAINE PROFESSIONNEL**

SOMMAIRE

1 - MISE EN RELATION DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

2 - LES CAPACITÉS

3 - LES NIVEAUX TAXONOMIQUES D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

4 - LES SAVOIRS

1 - MISE EN RELATION DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL**Capacités****Fonctions****Compétences****C1 S'INFORMER****ORGANISATION-
PRÉPARATION
RÉALISATION**C 1-1 Décoder
C 1-2 Exploiter
C 1-3 Prendre en compte**MISE EN SERVICE**

C 1-4 Sélectionner

C2 EXÉCUTER**ORGANISATION-
PRÉPARATION
RÉALISATION**C 2-1 Organiser
C 2-2 Mettre en forme et placer
C 2-3 Réaliser
C 2-4 Positionner et fixer
C 2-5 Raccorder
C 2-6 Repérer
C 2-7 Interconnecter**MISE EN SERVICE**C 2-8 Configurer
C 2-9 Contrôler et effectuer
C 2-10 Vérifier**C3 JUSTIFIER****ORGANISATION-
PRÉPARATION
RÉALISATION**C 3-1 Choisir
C 3-2 Argumenter
C 3-3 Proposer**MISE EN SERVICE**

C 3-4 Identifier

C4 COMMUNIQUER**ORGANISATION-
PRÉPARATION
RÉALISATION**C 4-1 Rendre compte
C 4-2 Signaler
C 4-3 Informer**MISE EN SERVICE**C 4-4 Démontrer
C 4-5 Contribuer

2 - LES CAPACITÉS

CAPACITE	C1 : S'informer
CAPACITÉ	C2 : Exécuter
CAPACITE	C3 : Justifier
CAPACITE	C4 : Communiquer

C1 - S'INFORMER

Compétences	Conditions	Indicateurs
<p>ORGANISATION-PREPARATION RÉALISATION :</p> <p>C1.1 : décoder les schémas, plans et descriptifs concernant l'opération.</p> <p>C1.2 : exploiter les consignes verbales ou écrites des tâches proposées.</p> <p>C1.3: prendre en compte le Plan Particulier de Sécurité (P.P.S.P.S.) au niveau de l'exécution.</p>	<p>A partir du descriptif d'une situation professionnelle, on donne sur un support papier ou informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la documentation technique, - les schémas et plans types, - la liste des matériels, - les prescriptions, - les consignes, - la méthode d'exécution, - le P.P.S.P.S. 	<p>Les éléments retenus doivent permettre l'exécution de la tâche fonctionnelle, constructive.</p>
<p>MISE EN SERVICE :</p> <p>C1.4 : sélectionner les informations permettant de régler, paramétrer, configurer et tester tout ou partie de l'installation</p>	<p>A partir du descriptif d'une situation professionnelle, on donne sur un support papier ou informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la documentation technique, - les notices des appareils, - les procédures relatives à la mise en service et à l'exploitation - les extraits significatifs du dossier technique. 	<p>Les grandeurs concernées sont identifiées.</p> <p>La procédure est décrite.</p>

C2 – EXÉCUTER

Compétences	Conditions	Indicateurs
ORGANISATION-PREPARATION REALISATION : C2-1 : Organiser son poste de travail.	A partir du dossier technique d'une installation ou d'un équipement professionnel, On donne : <ul style="list-style-type: none"> - le support de réalisation, - la documentation technique, - les matériels nécessaires à l'exécution de l'opération, - les outillages appropriés et leurs conditions d'emploi, - les méthodes de câblage et les techniques de connexion, - les conditions de séparation des différents circuits sont explicitées, - les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens, - les plans d'implantation, - les schémas de câblages et de raccordements, - les normes et les prescriptions. 	La préparation est faite avec méthode. La vérification des matériels est effectuée
C2-2 : mettre en forme et placer les supports, les conduits et les canalisations de l'ouvrage.		Les contraintes techniques et dimensionnelles sont respectées.
C2-3 : réaliser les opérations mécaniques ne mettant en œuvre que des outillages simples (en atelier ou sur le chantier).		La réalisation est conforme au dessin technique (mécanique, bâtiment). L'adaptation aux contraintes architecturales est réalisée.
C2-4 : positionner et fixer les éléments constitutifs de l'équipement.		L'installation est conforme aux normes et aux règlements.
C2-5 : raccorder électriquement les différents matériels. (courants faibles, courants forts).		La continuité électrique est garantie en conformité avec les normes et les prescriptions.
C2-6 : repérer les éléments, les conducteurs.		Les repérages sont correctement effectués.
C2-7 : interconnecter les sous-ensembles entre eux et aux réseaux de communication.		Les liaisons sont conformes aux prescriptions du cahier des charges.

C2 - EXÉCUTER

Compétences	Conditions	Indicateurs
<p>MISE EN SERVICE :</p> <p>C2-8 : configurer les matériels.</p>	<p>A partir d'une installation ou d'un équipement professionnel,</p> <p>on donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation ou l'équipement, - la documentation technique, - les notices des appareils, - les procédures relatives à la mise en service et à l'exploitation, - les extraits significatifs du dossier technique, - les appareils de mesure appropriés, - les fiches de test, - les Équipements de Protection Individuelle adaptés aux risques. 	<p>Les réglages sont conformes aux prescriptions du dossier technique. La valeur des écarts est notifiée. Le paramétrage réalisé est conforme.</p>
<p>C2-9 : contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation ou du système (tension, courant, puissances, vitesse) et effectuer les essais.</p>		<p>Les procédures sont respectées, les résultats sont conformes aux spécifications fonctionnelles.</p>
<p>C2-10 : vérifier la conformité des résultats de la mise en service par rapport aux spécifications fonctionnelles du dossier technique.</p>		<p>Les règles de sécurité sont respectées.</p>

C3 – JUSTIFIER

Compétences	Conditions	Indicateurs
<p>ORGANISATION-PREPARATION:</p> <p>C3-1 : choisir les matériels d'une installation simple et de petite distribution ou d'un équipement.</p>	<p>Pour la tâche considérée,</p> <p>on donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques des matériels et appareillages, - les normes et règlements, - le dossier technique, les plans d'implantation, schémas, - les documents liés aux coûts, tarifaires et de main-d'œuvre, - les notices, fiches et instructions particulières à la tâche à réaliser et à ses outillages, - le devis, - les documents relatifs à la sécurité des personnes, - les conditions particulières liées aux locaux. 	<p>Le compte rendu fait apparaître. un choix de matériel adapté et justifié.</p>
<p>C3-2 : argumenter un devis limité à une installation simple et de petite distribution.</p>		<p>L'argumentation est justifiée. L'installation est conforme au désir du client. Les solutions technologiques sont adaptées.</p>
<p>RÉALISATION :</p> <p>C3-3 : proposer la démarche d'exécution de la tâche.</p>		<p>Les choix et propositions sont pertinents et justifiés.</p>
<p>MISE EN SERVICE</p> <p>C3-4 : identifier les habilitations électriques requises pour une tâche à exécuter, limitée à la basse tension au regard du référentiel de certification.</p>		<p>Les responsabilités et le domaine d'intervention sont clairement exprimés, explicités et justifiés.</p>

C4 - COMMUNIQUER

Compétences	Conditions	Indicateurs
<p>ORGANISATION-PREPARATION</p> <p>C4-1 : rendre compte de la concordance entre le matériel et la liste à l'issue de sa réception.</p>	<p>On donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques des matériels et appareillages, - les normes et règlements, - le dossier technique, les plans d'implantation, schémas, - les notices de réglage, - la liste du matériel, - les notices, fiches et instructions particulières à la tâche à réaliser et à ses outillages, - les documents relatifs à la sécurité des personnes, - les conditions particulières liées aux locaux. 	<p>Le compte rendu fait apparaître les éventuelles défaillances.</p>
<p>RÉALISATION</p> <p>C4-2 : signaler les difficultés rencontrées dans l'exécution de la tâche.</p> <p>C4-3 : informer de la qualité et de la conformité du travail fini.</p>		<p>Les difficultés sont clairement exprimées.</p> <p>Le rapport de fin de chantier est exact et complet.</p>
<p>MISE EN SERVICE</p> <p>C4-4 : démontrer la conformité fonctionnelle de la réalisation avec les exigences du dossier de réalisation.</p> <p>C4-5 : contribuer à la réception de l'équipement.</p>		<p>Le compte rendu atteste du bon fonctionnement et de la conformité.</p> <p>Le compte rendu fait état de la qualité des travaux et de la conformité du fonctionnement.</p>

3 - LES NIVEAUX TAXONOMIQUES D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

Niveau de production d'une compétence	Niveau d'apprentissage		Type de savoir et savoir-faire (niveau d'acquisition)	Savoir-faire professionnel
	Savoir technologique	Activité de l'apprenant		
1 Niveau d'information	ACQUÉRIR et Apprendre que... Connaître le vocabulaire, les concepts fondamentaux, les règles, les modèles technologiques, les normes ...	<i>La question et la réponse sont les mêmes que lors de l'apprentissage</i>	Savoir que (savoir passif) Restituer la connaissance à l'identique	S'INFORMER et RESTITUER Connaissances sur un savoir, sur les termes composant la discipline. <i>Il s'agit de restituer un savoir.</i>
2 Niveau de reproduction des modèles	UTILISER et Apprendre à faire Utiliser le vocabulaire, les concepts fondamentaux les règles, les modèles technologiques ...	<i>L'élève fournit une même réponse à des situations différentes mais présentant des caractéristiques communes.</i>	Savoir faire (savoir intégré) Extrapoler une représentation transposer une action	REPRODUIRE des tâches professionnelles à partir d'instructions détaillées, d'exemples, relatives à l'exécution d'ouvrage, à la fabrication de pièces élémentaires. <i>Il s'agit de transférer un savoir en savoir faire par reproduction à l'identique</i> <i>Ce niveau englobe le niveau précédent</i>
3 Niveau de maîtrise des outils	ORGANISER et Apprendre pourquoi Organiser les concepts fondamentaux les règles, les modèles technologiques ...	<i>La question et la réponse sont nouvelles, mais toutes deux peuvent être rattachées à des classes apprises</i>	Savoir faire (savoir actif) Interpréter un phénomène Appliquer des règles, procédures, méthodes	APPLIQUER Effectuer des tâches professionnelles à partir d'instructions détaillées en ce qui concerne l'étude, les méthodes d'exécution, le cahier des charges <i>Il s'agit d'appliquer des règles, principes, méthodes et algorithmes en toute autonomie</i> <i>Ce niveau englobe le niveau précédent</i>
		<i>Trouver dans ce que l'on a appris antérieurement, une information répondant à des conditions précises. Cette recherche ayant lieu pour la première fois.</i>	Savoir et savoir-faire (savoir dynamique) Analyser l'exploration du milieu (du réel ou du possible) Synthétiser les acquis mobilisés	
4 Niveau de la maîtrise méthodologique	CHOISIR et Apprendre comment Choisir les concepts fondamentaux les règles, les modèles technologiques ...	<i>Découvrir une information complexe ou Résoudre un problème nouveau en inventant la démarche de solution</i>	Savoir et savoir-faire (savoir créatif) Résoudre le problème et évaluer son exactitude	CONCEVOIR Et effectuer les tâches professionnelles en toute autonomie, d'un degré de complexité compatible avec sa qualification <i>Il s'agit de concevoir des parties d'ouvrage, des plans d'action, maîtriser une démarche etc.</i> <i>Ce niveau englobe les niveaux précédents</i>

4 - LES SAVOIRS

SAVOIR S0 : Electrotechnique. Mesurages sur des applications professionnelles

SAVOIR S1 : Distribution de l'énergie électrique

SAVOIR S2 : Utilisation des énergies électrique et pneumatique

SAVOIR S3 : Installations et équipements électriques

SAVOIR S4 : Installations communicantes

SAVOIR S5 : Sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

SAVOIR S6 : Représentation graphique et modélisation

Savoir S0 Electrotechnique. Mesurages sur des applications professionnelles

A partir d'une situation professionnelle réelle, identifier les données connues, choisir la formule appropriée et l'utiliser dans une application numérique simple

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
S0.1 : Circuits parcourus par un courant continu					
- Continu : Lois : <ul style="list-style-type: none"> • d'ohm et loi d'ohm généralisée. • de l'énergie et puissance. électrique. • des nœuds. • des mailles. Structure : <ul style="list-style-type: none"> • Association de résistances. 	En régime établi : Équations des circuits.				
S0.2 : Circuits parcourus par un courant alternatif sinusoïdal					
- Monophasé Lois : <ul style="list-style-type: none"> • Grandeurs U, I, f, φ, ω T. • Valeur maximale, efficace et moyenne. • Puissance apparente, active et réactive. 	En régime établi : Équations des circuits.				
- Triphasé équilibré Lois : <ul style="list-style-type: none"> • Grandeurs U, I, V, J, f, φ, ω τ. • Valeur maximale, efficace et moyenne. • Puissance apparente, active et réactive. 	En régime établi : Équations des circuits.				

Savoir S0

Electrotechnique. Mesurages sur des applications professionnelles

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
S0.3 : Machines électromagnétiques					
- Moteur asynchrone monophasé et triphasé : Grandeurs caractéristiques : fréquence de rotation, glissement, intensité, $\cos \varphi$, rendement.	Énoncer le principe de fonctionnement et connaître l'allure de $T = f(n)$. Principe de la variation de vitesse des moteurs asynchrones.				
- Machines synchrones.	Énoncer le principe de fonctionnement.				
- Transformateurs : Principe général : Transformateur de tension et autotransformateur. Transformateur de courant Transformateur triphasé Transformateur monophasé : Transformateur monophasé : Grandeurs caractéristiques	Connaître le principe Identifier sur la plaque signalétique la tension primaire et secondaire, la puissance apparente.				
S0.4 : Appareils de mesures					
- Multimètre : - Oscilloscope numérique portable à entrées différentielles. - Pince multifonctions.	Règles d'emploi. Conditions de mise en œuvre. Analyse des affichages				

Savoir S1 Distribution de l'énergie électrique

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
S1-1 PRODUCTION :					
Diverses sources de production : Les centrales : <ul style="list-style-type: none"> Nucléaires. Thermiques. Hydrauliques. Éoliennes. Autonomes : <ul style="list-style-type: none"> Groupe secours thermique. Accumulateurs et piles. Alimentations secourues. Capteurs solaires photovoltaïques 	Reconnaître le type de centrale. Énoncer le principe de fonctionnement (à partir de l'énergie primaire mise en jeu). Énoncer le principe de fonctionnement.				
S1-2 TRANSPORT :					
Les réseaux : <ul style="list-style-type: none"> Constitution générale. Catégories de tension. Les lignes : <ul style="list-style-type: none"> Aériennes. Souterraines. 	Énoncer la structure des réseaux. Identifier les classes de tension.				
S1-3 DISTRIBUTION					
Les postes de transformation : <ul style="list-style-type: none"> Utilisation. Structure générale. Les transformateurs : <ul style="list-style-type: none"> Constitution générale. 	Décrire les principaux éléments du poste Énoncer le nom et le rôle des divers éléments constitutifs (primaire, secondaire, circuit magnétique et refroidissement). Décoder une plaque signalétique.				
Les Schémas de Liaison à la Terre (S L T) <ul style="list-style-type: none"> Différents schémas TT TN IT Caractéristiques et utilisation. Constitution d'une prise de terre. 	Reconnaître les différents types de schémas. Énoncer les différents principes de fonctionnement.				
S1-4 COMPTAGE/TARIFICATION					
Différents types de comptage : <ul style="list-style-type: none"> Actif (HT et BT). Réactif (HT et BT). 	Énoncer la nécessité et les limites des comptages en HT et en BT.				
Différents tarifs (abonnements) et options <ul style="list-style-type: none"> Domestiques. Tertiaires. Industrielles. 	Énoncer les différents seuils. Décoder une facture d'énergie, y compris les différentes options.				
Différents compteurs d'abonnés <ul style="list-style-type: none"> Électromagnétique. Électronique. 	Interpréter les informations données par les compteurs.				

Savoir S2 Utilisation des énergies électrique et pneumatique

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
S2-1 ÉCLAIRAGE					
<p>Différentes sources lumineuses et appareils annexes d'alimentation et d'amorçage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incandescence, halogène (BT, TBT). • Fluorescence, lampes, tubes et ballons. • Luminescence, Tubes HT. • Lampes spéciales (infra rouge, laser, enseignes lumineuses, arc...). <p>Différents modes d'éclairage et luminaires associés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direct. • Indirect. • Mixte. • 	<p>Énoncer les différents procédés. Énoncer les principes de fonctionnement. Identifier les éléments constitutifs.</p> <p>Décoder les schémas et la documentation technique en vue de l'installation et de la mise en service</p>				
S2-2 ÉLECTROTHERMIE					
<p>Différents procédés utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par résistance. • Par infrarouge. • Par induction. • Par conduction. • Par rayonnement. 	<p>Énoncer les différents procédés. Énoncer les principes de fonctionnement. Identifier les éléments constitutifs.</p>				
<p>Différentes applications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chauffage des locaux. • Cuisson des aliments. • Chauffage des liquides. • Chauffage industriel. • Conditionnement et renouvellement de l'air. • Climatisation. 	<p>Décoder les schémas et la documentation technique en vue de l'installation et de la mise en service.</p> <p>Énoncer le principe.</p>				
S2-3 FORCE MOTRICE :					
<p>Machines à courant alternatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moteur asynchrone monophasé et triphasé. • Moteur universel. 	<p>Énoncer les propriétés spécifiques. Décoder la plaque signalétique. Identifier les éléments constitutifs.</p>				
S2-4 UTILISATION de l'ÉNERGIE PNEUMATIQUE					
<ul style="list-style-type: none"> • Structure générale d'un système de distribution d'énergie pneumatique. • Actionneurs et pré-actionneurs pneumatiques (vérin simple et double effet, distributeurs), capteurs électriques associés. 	<p>Identifier les constituants, énoncer leur rôle. Décoder un schéma électropneumatique.</p>				

Savoir S3 Installations et équipements électriques

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
<p>S3-1 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES BÂTIMENTS (locaux à usage domestique, tertiaire, agricole et industriel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schéma électrique de l'installation. • Description structurelle des installations. • Appareillage de protection. • Sélectivité et coordination des protections. • Répartition et optimisation des circuits, délestage. • Appareillage électrique basse tension. <p>Réalisation d'une installation basse tension :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règles techniques de raccordement de l'appareillage et des moteurs. • Respect de la normalisation. 	<p>Décoder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La documentation technique normative et réglementaire. - Les schémas de l'installation ou de l'équipement. <p>Interpréter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations relatives à la réalisation d'une installation ou d'un équipement électrique. - Les instructions et les consignes écrites ou orales. 				
<p>S3-2 ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE PRODUCTION</p> <p>Schéma électrique d'un équipement de production. Description fonctionnelle d'un ensemble de production.</p> <p>Description structurelle des équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protections. • Répartition des circuits. • Appareillage électrique basse tension. <p>Description temporelle des processus.</p> <p>Réalisation d'un équipement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règles techniques de raccordement de l'appareillage et des moteurs. • Respect de la normalisation. 	<p>Représenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le schéma de la modification d'une installation ou d'un équipement. <p>Justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de son poste de travail. <p>Énoncer les précautions à prendre et les exploiter, pour exécuter les opérations relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au façonnage des canalisations, - A la mise en place des matériels et canalisations sur différents types de supports, - Au raccordement des appareils, - Aux réglages nécessaires de l'installation ou de l'équipement pour un fonctionnement conforme aux prescriptions du dossier technique. 				

Savoir S3 Installations et équipements électriques

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
S3-3 CANALISATIONS ÉLECTRIQUES Conducteurs, câbles. Gaines, goulottes. Cheminement (conduits, moulures). Canalisations préfabriquées. Les modes de pose.	Exploiter les documents techniques. Identifier le type de conduit à utiliser pour une installation ou un équipement. Énoncer les modes de pose, décrire la méthode d'exécution dans le respect des normes et des contraintes (dont la CEM) Vérifier ou justifier les dimensionnements				
S3-4 PROTECTION DES INSTALLATIONS Règles générales. Principe de la protection (thermique, magnétique, différentielle, chronométrique)	Décoder la documentation technique normative et réglementaire. Vérifier et/ou justifier les calibres ou valeurs de réglage				
S3-5 APPAREILLAGE BASSE TENSION Fonction protection : <ul style="list-style-type: none"> • Ligne (fusible, disjoncteur...) • Personnes (protection différentielle....) • Biens (parafoudre, para-surtenseur...) Fonction commande, coupure, sectionnement : <ul style="list-style-type: none"> • Relais, interrupteur, contacteur, inter-sectionneur, sectionneur, ... Fonction raccordement : <ul style="list-style-type: none"> • borne de raccordement, prise de courant, connecteur ... Fonction gestion d'énergie : <ul style="list-style-type: none"> • Délesteur, programmateur.... Fonction conversion : <ul style="list-style-type: none"> • Gradateur, onduleur, démarreur, variateurs de vitesse pour moteurs à courant continu et alternatif... Mise en œuvre de l'ensemble de ces équipements :	Identifier les différents types d'appareils utilisés dans une installation ou un équipement. Décrire le principe de fonctionnement et les contraintes de pose. Identifier les caractéristiques des appareils. Connaître les contraintes d'un raccordement (couple de serrage, échauffement associé, contrainte mécanique). Exploiter la documentation technique en vue de l'installation et de la mise en service				

Savoir S4 Installations communicantes

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
S4-1 SYSTÈMES COMMUNICANTS					
Réseaux et bus de communication : <i>Typologie des réseaux</i>	Connaître les typologies élémentaires				
Technologie des bus <ul style="list-style-type: none"> • Filaire. • Courants porteurs. • Infrarouge. • Radio. 	Décoder les schémas d'installations et de raccordements. Décoder les consignes du constructeur liées à la mise en œuvre et au raccordement.				
S4-2 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DES BÂTIMENTS (usage domestique, tertiaire, agricole, industriel)					
Signalisation et alarme <ul style="list-style-type: none"> • Incendie • Éclairage de sécurité. • Intrusion. • Contrôle d'accès • Alarme technique. Différents types d'installations, de détecteurs, de centrales.	Identifier les différents composants.				
	Décoder les schémas d'une installation. Décoder les consignes du constructeur liées à la mise en œuvre et au raccordement.				
	Interpréter et exploiter les consignes relatives : - à la mise en place des matériels et réseaux - à la réglementation en vigueur - à l'exécution du câblage - au paramétrage des matériels				
Voix, données, image (VDI) <ul style="list-style-type: none"> • Les différents types d'installation. • L'influence des perturbations (CEM). 	S'informer sur l'évolution des matériels.				
S4-3 ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS					
Gestion des automatismes <ul style="list-style-type: none"> • Automate programmable industriel (API). Principe, types d'E / S <ul style="list-style-type: none"> • 	Identifier les différents composants.				
	Décoder : - L'architecture de l'automatisation - Les schémas de raccordement de l'API - Un programme simple				

Savoir S5 Sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
S5-1 LE RISQUE ÉLECTRIQUE : <ul style="list-style-type: none"> Normes et textes réglementaires Les dangers du courant électrique Nature des contacts Prévention contre les contacts directs et indirects Protection des personnes Protection des biens et des installations 	Respecter et appliquer le décret 88 1056 du 14 novembre 1988 sur la protection des travailleurs et le recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique UTE C 18-510. Identifier en fonction du risque encouru le type de protection adéquat.				
S5-2 FORMATION ET HABILITATION <ul style="list-style-type: none"> Normes et textes réglementaires Niveaux et conditions d'habilitation Formation théorique et pratique Utilisation des équipements et des moyens de protection contre les risques encourus 	Voir référentiel de prévention des risques électriques pour les candidats préparant des diplômes de la filière génie électrique.				
S 5-3 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PRÉVENTION : en application au secteur professionnel loi 91-1414 du 31/12/91 Suppression du risque à la source Protection collective et individuelle des salariés	Proposer des solutions préventives pour une situation professionnelle donnée. Indiquer les moyens de protection utilisés dans le secteur professionnel.				
S 5-4 PRINCIPAUX RISQUES DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL : <i>(en collaboration avec le professeur de VSP)</i> Risque électrique Risques de chutes et glissades Risques liés à la manutention et manipulation Risque mécanique Risque thermique Risque chimique Exposition au bruit	<i>Identifier les risques dans une situation professionnelle donnée</i> <i>Voir S 5-1 et S 5-2</i> <i>Identifier les zones de circulation</i> <i>Connaitre les auxiliaires de manutention</i> <i>Connaitre les postures adaptées</i> <i>Identifier la présence de protecteurs.</i> <i>Porter les équipements de protection individuelle adaptés.</i> <i>Décoder les pictogrammes,</i> <i>Réduire le bruit à la source, insonoriser les lieux de travail, porter les équipements de protection individuelle adaptés.</i>				
S 5-5 CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT	Protéger, alerter.				
S 5-6 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : <ul style="list-style-type: none"> Normes et réglementation Gestion des déchets industriels 	Indiquer les normes en vigueur et leurs rôles. Identifier les appareillages ou équipements comportant des matériaux recyclables ou dangereux. Indiquer les moyens de collecte et d'évacuation.				

Savoir S6 Représentation graphique et modélisation

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE	1	2	3	4
S6.1 DESCRIPTEURS Schémas électriques : <ul style="list-style-type: none"> • Représentation graphique normalisée (schémas unifilaires, multifilaires, développés et de raccordements). • Repérage des schémas. Description fonctionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • Schéma bloc. • Fonction logique. Description temporelle des processus : <ul style="list-style-type: none"> • Chronogramme • GRAFCET 	Décoder : <ul style="list-style-type: none"> - La documentation technique normative et réglementaire. - Les schémas électriques. Interpréter le dossier technique d'une installation ou d'un équipement				
S6.2 DOMAINE BÂTIMENT Normes de dessin technique concernant la représentation architecturale. Caractéristiques des matériaux utilisés.	Identifier les informations à caractère fonctionnel en vue d'une installation électrique, contenues dans les plans : <ul style="list-style-type: none"> - De situation et de masse. - Architecturaux. Identifier la nature des matériaux de construction.				
S6.3 DOMAINE MÉCANIQUE <i>(Enseignement par le professeur de construction)</i> Représentation d'une pièce Représentation d'un sous-ensemble.	Les supports sont du domaine électrotechnique ; ils appartiennent à une application terminale industrielle présente dans l'établissement. Lire un plan Identifier les formes géométriques. Identifier la nature des matériaux. Décoder les cotes et les spécifications géométriques Produire un croquis coté d'une pièce mécanique. Inventorier les pièces constitutives Décrire une solution constructive à partir d'une représentation volumique ou d'un produit réel.				

BEP ELEC

Électrotechnique Énergie

Équipements Communicants

DÉFINITION DES ÉPREUVES

SOMMAIRE

1 - LE REGLEMENT D'EXAMEN

2 - IDENTIFICATION ET CONTENU DES ÉPREUVES

3 - TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES EPREUVES

1 - LE REGLEMENT D'EXAMEN

INTITULE DES ÉPREUVES	Candidats voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public.		Candidats voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue dans un établissement privé, enseignement à distance, candidats libres.			
DOMAINE PROFESSIONNEL						
Nature des épreuves	Unités	Coefficient	Type	Durée	Type	Durée
EP 1- Préparation de la réalisation d'une installation électrique	U1	4	CCF	3H00	Ponctuelle écrite	3H00
EP2 –Réalisation et mise en service de tout ou partie d'un ouvrage électrique	U2	8	CCF		Ponctuelle pratique	8H00
DOMAINES GÉNÉRAUX						
EG 1-	U 4		CCF		Ponctuelle écrite	
EG 2 -	U 5		CCF		Ponctuelle écrite	
EG 3 -	U 6		Ponctuelle		Ponctuelle écrite	

2 - IDENTIFICATION ET CONTENU DES ÉPREUVES

Epreuve EP1 : PRÉPARATION DE LA RÉALISATION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE

Objectifs de l'épreuve :

Cette épreuve valide tout ou partie des compétences C1.1 à C1.3 et C3.1 à C3.3 et des savoirs S0 à S6 du référentiel de certification et plus particulièrement S0, S6.2 et S6.3.

Elle porte **uniquement sur la préparation de la réalisation** d'une installation électrique du domaine habitat/tertiaire ou du domaine industriel comportant des courants forts et des courants faibles.

Durée : 3 Heures

Coefficient : 4

Contenu de l'évaluation :

A partir du dossier technique de l'installation comportant :

- Les plans architecturaux, les schémas électriques, les descripteurs fonctionnels et dessins de construction.
- Le cahier des charges fonctionnelles ou ses extraits.
- Les documentations techniques.

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- **Décoder** les plans architecturaux, les schémas électriques, les descriptifs et les dessins de construction **pour préparer la réalisation**.
- **Etablir** la nomenclature du matériel et des appareillages.
- **Etablir** un croquis coté **et/ou justifier** les solutions techniques nécessaires aux opérations mécaniques.
- **Vérifier**, notamment par la résolution d'applications numériques, les calibres ou valeurs de réglages des protections électriques et les dimensionnements des câbles, des conducteurs et des conduits.

Forme de l'épreuve :

Contrôle en cours de formation :

Cette situation a lieu au cours de la classe de première de la formation du baccalauréat professionnel ELEEC.

Le contrôle des acquis des candidats s'effectue sur la base d'une **situation d'évaluation** qui permet de vérifier que les compétences ciblées sont acquises. Le contrôle est organisé par les professeurs chargés des enseignements professionnels durant le temps de formation. La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, le choix relève de la responsabilité des enseignants.

Des professionnels sont associés à cette évaluation. L'absence de ces derniers ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve.

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail demandé pendant la situation,
- la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation).

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation est tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles, et arrêtera la note.

Epreuve ponctuelle :

Le degré d'exigence est défini dans le chapitre contenu de l'évaluation.

Epreuve EP2 : RÉALISATION ET MISE EN SERVICE D'UNE PARTIE D'UN OUVRAGE ELECTRIQUE

Cette épreuve a pour but de valider tout ou partie des compétences C1.1 à C1.4 et C2.1 à 2.10 et C3.1 à C3.4 et C4.1 à C4.5 du référentiel de certification. Elle porte sur **la réalisation et la mise en service de tout ou partie d'un ouvrage électrique.**

Forme de l'épreuve :

Contrôle en cours de formation :

Cette épreuve se déroule sous forme de deux situations d'évaluation : une en entreprise et une en centre de formation.

La situation en milieu professionnel porte sur la réalisation de tout ou partie d'un ouvrage électrique du domaine habitat/tertiaire ou du domaine industriel comportant des courants forts et des courants faibles.

Coefficient : 4

Cette situation s'appuie sur les 6 premières semaines de la période en entreprise du cursus de formation BAC PRO ELEEC qui devraient se situer lors du dernier semestre de la classe de seconde professionnelle. Elle est antérieure à la situation en centre de formation.

A partir du dossier technique fourni comportant :

- Les schémas électriques et les descripteurs fonctionnels.
- Le cahier des charges fonctionnels ou ses extraits.
- La description du travail à réaliser.

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à **réaliser** tout ou partie d'un ouvrage électrique du domaine habitat/tertiaire ou du domaine industriel ; le domaine est fonction de l'entreprise d'accueil :

- Respecter les consignes et le planning de travail
- Implanter et fixer les coffrets, canalisations et appareillages demandés
- Repérer et raccorder les équipements par conducteurs et câbles,
- Rendre compte de son activité.

À l'issue de la situation d'évaluation, le tuteur propose un positionnement des compétences sur la grille d'évaluation fournie par l'équipe pédagogique. La proposition de note est arrêtée conjointement avec l'enseignant du domaine professionnel chargé du suivi du candidat.

L'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- la fiche d'évaluation du travail réalisé,
- une description sommaire de la ou des tâches exécutées par le candidat.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation est tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles, et arrêtera la note.

La situation en centre de formation porte sur la réalisation et la mise en service d'une partie d'un ouvrage électrique du domaine habitat/tertiaire ou du domaine industriel

Coefficient : 4

Durée : 8H00

Cette situation a lieu au cours de la classe de première professionnelle. Elle fait suite à la situation en entreprise et porte sur le champ d'application habitat tertiaire ou industriel qui **n'a pas été** certifié pendant la situation en milieu professionnel.

Contenu de l'évaluation :

A partir du dossier technique fourni comportant :

- Les schémas électriques et les descripteurs fonctionnels.
- Le cahier des charges fonctionnels ou ses extraits
- Les dessins et plans mécaniques
- Les documentations techniques.

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à : **réaliser et tester** tout ou partie d'un ouvrage du domaine Industriel ou du domaine Habitat/Tertiaire

- Réaliser les opérations mécaniques nécessaires
- Implanter et fixer les coffrets, les canalisations et les appareillages demandés.
- Repérer et raccorder les équipements par conducteurs et les câbles.
- Mettre en service l'ouvrage pour vérifier le fonctionnement.
- Rendre compte de son activité

Le contrôle des acquis des candidats s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation permettant de vérifier que les compétences ciblées sont acquises. Le contrôle est organisé par les professeurs chargés de l'enseignement professionnel durant le temps de formation. La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, le choix relève de la responsabilité des enseignants.

Des professionnels sont associés à cette évaluation. L'absence de ces derniers ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve.

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail demandé pendant la situation,
- la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation).

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif à la situation d'évaluation est tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury pourra éventuellement en exiger l'envoi avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formulera toutes remarques et observations qu'il jugera utiles, et arrêtera la note.

Epreuve ponctuelle :

L'épreuve ponctuelle pratique porte sur la réalisation et la mise en service de tout ou partie d'un ouvrage électrique du domaine habitat/tertiaire ou du domaine industriel.

Coefficient : 8

Durée : 8H00

Contenu de l'évaluation :

A partir du dossier technique fourni comportant :

- Les schémas électriques et les descripteurs fonctionnels.
- Le cahier des charges fonctionnels ou ses extraits
- Les dessins et plans mécaniques
- Les documentations techniques.

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à : **réaliser et tester** tout ou partie d'un ouvrage du domaine Industriel ou du domaine Habitat/Tertiaire

- Réaliser les opérations mécaniques nécessaires.
- Implanter et fixer les coffrets, les canalisations et les appareillages demandés.
- Repérer et raccorder les équipements par conducteurs et les câbles.
- Mettre en service l'ouvrage pour vérifier le fonctionnement.
- Rendre compte de son activité

3 - TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES EPREUVES

BEP des Métiers de l'Electrotechnique Arrêté de création du 9 avril 2002	BEP Electrotechnique Energie Equipements Communicants Arrêté de création du :
Domaine Professionnel :	
EP1 : Communication Technique	EP1 : Préparation de la réalisation d'une installation électrique
EP2 : Réalisation	EP2 : Réalisation et mise en service de tout ou partie d'un ouvrage électrique

BEP ELEEC

Électrotechnique Énergie

Équipements Communicants

PÉRIODE DE FORMATION

EN MILIEU PROFESSIONNEL

CONTEXTE DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée réglementaire de la période de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) est de **6 semaines**, incluse dans les 22 semaines de P.F.M.P. prévues pour le Baccalauréat Professionnel ELEEC.

La répartition de ce temps dans le cursus de formation de l'élève est laissée à l'appréciation de l'équipe pédagogique. L'organisation prendra en compte :

- les contraintes matérielles des entreprises et des établissements scolaires ;
- les objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes ;
- les cursus d'apprentissage.

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes de la formation menant au diplôme et, à ce titre, doivent être en interaction avec la formation donnée en centre de formation. Elles concourent à l'acquisition des compétences requises pour l'obtention du diplôme et visent à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du candidat à l'issue de sa formation. A cet effet, elles doivent permettre au futur diplômé :

- de participer à des activités afin de conforter et d'acquérir des savoirs et savoir-faire ;
- d'utiliser les matériels ou les outillages spécifiques ;
- d'appréhender par le concret les contraintes économiques, humaines, techniques de l'entreprise;
- d'appréhender les contraintes de sécurité et les méthodes de travail ;
- d'observer et d'analyser au travers de situations réelles les différents éléments d'une stratégie de qualité et de percevoir concrètement les coûts induits de la non qualité ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et services dans une entreprise.

L'équipe pédagogique accompagne le tuteur dans son choix d'activités proposées à l'apprenant. Celles-ci sont notées dans l'annexe pédagogique jointe à la convention réglementaire.

Objectifs

La formation en milieu professionnel vise à développer les compétences et les savoirs associés définis par le référentiel de certification et en particulier ceux visés pour l'épreuve EP2.

Rôle du tuteur

La formation du futur professionnel s'appuie sur toute personne de l'entreprise, mais particulièrement sur le tuteur désigné par l'entreprise ou la collectivité d'accueil.

Ce tuteur a pour rôle d'accueillir le candidat au baccalauréat professionnel et de suivre sa progression en l'aidant à évoluer dans le contexte professionnel.

Il transmet ou fait transmettre au candidat les connaissances spécifiques, pratiques et techniques indispensables au futur professionnel.

Il lui facilite l'accès aux différents secteurs présentant un intérêt professionnel, économique et social pour sa formation. Tout en lui apportant les informations de base indispensables, il doit favoriser sa capacité d'autonomie et encourager sa curiosité dans le cadre d'une situation de travail et d'un environnement nouveau.

Il est, enfin, l'interlocuteur privilégié de l'équipe pédagogique et le co-responsable de la notation de la période de formation en milieu professionnel.

Un suivi (préparation, organisation, encadrement, évaluation) de la formation en milieu professionnel s'effectue lors de rencontres entre le tuteur et les membres de l'équipe pédagogique.

Modalités

La recherche des entreprises d'accueil est assurée conjointement par l'élève en lien avec l'équipe pédagogique, sous la responsabilité de l'établissement de formation.

L'organisation des périodes de formation en entreprise fait l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement scolaire où ces derniers sont scolarisés.

Cette convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 (B.O.E.N. n°38 du 24 octobre 1996).